**Prédication du 3 avril\_Périgueux**

Le texte proposé à notre méditation se trouve dans le l’Évangile de Jean, chapitre 8, versets 1 à 11. C’est l’épisode de la femme adultère :

« 1 Jésus alla vers le Mont des Oliviers. 2 Et encore à l’aube, il arriva dans le temple et tout le peuple venait vers lui. Et, s’étant assis, il les enseigna. 3 Les scribes et les Pharisiens lui amènent une femme, prise en (kateilhmmenhn) adultère et ayant placé au milieu 4 ils lui disent : "*Maître, cette femme a été prise en flagrant délit* (propre-vol : autofwroj) *d’adultère 5 et dans la loi, Moïse nous a commandé de lapider ces (femmes)-ci. Toi donc que dis-tu ?*" 6 Ils disaient ceci en le mettant à l’épreuve (peirazw) afin qu’ils aient (de quoi) l’accuser (kathgorein). Et Jésus, s’étant baissé en bas, traça des traits au doigt sur la terre. 7 Et comme ils persistaient en l’interrogeant, il se redressa et leur dit : "*Que le non-pécheur d’entre vous jette le premier sur elle une pierre*" 8 Et s’étant penché de nouveau, il écrivit sur la terre. 9 Et ceux qui avaient entendu (cette parole) sortaient un par un, en commençant par les plus vieux et il fut laissé (abandonné) seul et la femme restant au milieu. 10 S’étant redressé, Jésus lui dit : "*Femme, où sont-ils ? Personne ne t’a condamnée ?*" 11 Et elle dit : "*Personne, Seigneur*". Jésus lui dit : "*Moi, je ne te condamne pas. Va et à partir de maintenant, ne pèche plus*" »

Chers frères et sœurs en Christ,

Ce texte est connu. Une femme est foudroyée par la foule, jugée par les autorités morales car ayant été prise, surprise, nous dit le texte, en « flagrant délit » d’adultère. Or, si c’est vraiment un « flagrant délit », la femme n’est pas seule. Or, le deuxième, l’homme, où est-il ? Tout porte à croire qu’il est parti. Pire : que la foule l’a laissé partir ! Que les autorités morales, elles-mêmes, n’ont rien trouvé, absolument rien trouvé à lui reprocher… Étrange ! Et pourtant, tellement compréhensible ! Car, la femme, depuis la Genèse, est la seule fautive. C’est la pécheresse par excellence qui entraîne dans le péché tous les hommes, depuis Adam jusqu’à Philippe, Pierre, Alain et les autres. À l’insu de leur plein gré, bien entendu. Jusqu’à aujourd’hui, « *la charge de la faute, comme la honte et le déshonneur* » (Pedotti, p. 112), en cas d’adultère comme de viol ou d’agression sexuelle, ne reposent bien souvent que sur les femmes.

**Tout porte à croire que très vite après sa proclamation, la Loi n’a finalement condamné que la femme**. Alors même que la Loi, la Loi à laquelle étaient tant attachés les Pharisiens qui amènent la femme adultère ; cette Loi, en cas d’adultère, condamnait tant la femme que l’homme. La Loi que citent les Pharisiens, pour mettre Jésus à l’épreuve, était « juste » dans cette double condamnation ! Mais eux, les Pharisiens, ne retiennent que le « *droit de lapider ces femmes-là* » (Lv 20,10 ; Dt 22,22). Ils ne retiennent de la Loi que ce qui les arrange. Avec un mépris évident, quasiment un dégoût, pour « les femmes ». La loi était « juste », mais dure. Trop dure. C’est pour cela qu’elle n’était sans doute plus appliquée à l’époque du Christ. Plus appliquée pour les hommes et plus guère pour les femmes. En présentant ce cas à Jésus, les Pharisiens lui tendent un piège : soit il condamne la femme et montre à la foule que son Évangile d’amour et de miséricorde a du plomb dans l’aile, soit il n’applique pas la Loi et montre combien il la relativise, la dévalue, la méprise, la foule aux pieds.

**Au vu de ce piège, Jésus se baisse à terre**. Trace des signes. Impossible de savoir ce qu’il dessine ou écrit. Peut-être une trace. Une trace de vie. Des signes sur le sable, tracés à même la poussière, **symboles de cette Loi qui perd de sa rudesse, qui perd le côté inamovible de la pierre, pour s’incarner dans la fragilité de la poussière, symbole du côté éphémère et provisoire de la Loi que Jésus est venu incarner**. Une Loi d’amour et de miséricorde, qui forcément se déploie dans des chemins sans cesse nouveaux.

Comme les Pharisiens persistent, Jésus se redresse et leur pose une question : « *Que le non-pécheur d’entre vous jette le premier sur elle une pierre*. » Le « non-pécheur ». Qui peut se dire, se reconnaître « non-pécheur » ? Véritablement ? Aujourd’hui comme hier ? Personne. Paul le dira dans son Épître aux Romains : « *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce* » (Rm 3,23-24). Tous sont pécheurs. Et les Pharisiens le savent comme nous le savons. C’est pourquoi, ils partent un à un. Les Pharisiens d’hier, la femme adultère, les collecteurs d’impôts, et nous tous aujourd’hui ne sommes pas sauvés parce que nous serions sans péchés. Nous sommes sauvés par grâce. Par grâce seule. Malgré notre péché.

C’est ce que dit Jésus à la femme adultère à laquelle il s’adresse à la fin, quand il se retrouve seul avec elle : « *Va et ne pèche plus* ». Jésus reconnaît donc son péché. Mais il n’est pas séparateur. **Ce péché n’est pas un couperet, entraînant une mort spirituelle, sociale… ou même physique**. Ce péché est une pierre sur un chemin qui ne demande qu’à être poursuivi. La femme est relevée par la grâce que lui montre le Christ et cette grâce pour elle, à coup sûr, aura été une force. Cette grâce, pour nous, est une force. Pas un prétexte à ne rien faire. À recommencer. Mais **une force pour mieux faire**.

L’attitude et la parole de Jésus sont incroyablement subversives. Tellement subversives que bon nombre de manuscrits anciens ne mentionnent pas cet épisode. Pfft ! Disparu. Ce n’est pas la miséricorde qui a posé problème aux auteurs de ces manuscrits. On trouve la même miséricorde dans l’épisode de Zachée, par exemple. C’est la miséricorde faite à une femme, à une femme adultère, de surcroît, pécheresse, impure. En ne la condamnant pas, Jésus met son péché au même rang que les divers péchés des hommes qui la lui ont amenée et qui ont détalé les uns après les autres.

Ce récit est une perle. C’est pour cela qu’il a été conservé malgré les aléas de l’histoire et les forces qui voulaient le faire disparaître. Une perle qui nous dit que la faute a changé de camp. Ou plutôt : qu’il n’y a plus de camp pour la faute. Plus de coupables à désigner, tout trouvés. **Devant Dieu, il n’y a que des pécheurs**. Et parce que la faute n’a plus de camp, la grâce est pour tous. La grâce n’a plus de frontières.

Vivons de la grâce de notre Dieu, dans notre vie de tous les jours, dans notre vie professionnelle, familiale, conjugale et dans notre vie ecclésiale. Amen.